



Commission juridique et technique

Distr. générale
24 janvier 2022
Français
Original : anglais

Vingt-septième session

Commission juridique et technique,
première partie de la session
Kingston, 14-18 mars 2022
Point 10 de l'ordre du jour provisoire*
**Examen de demandes d'approbation de plans
de travail relatifs à l'exploration**

Demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration de nodules polymétalliques par Circular Metals Tuvalu

Résumé**

1. Le 21 décembre 2021, le Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins a reçu une demande d'approbation d'un plan de travail relatif à l'exploration de nodules polymétalliques dans la zone de Clarion-Clipperton, dans l'océan Pacifique, présentée par Circular Metals Tuvalu conformément au Règlement relatif à la prospection et à l'exploration des nodules polymétalliques dans la Zone.
2. Comme indiqué dans la demande, Circular Metals Tuvalu est une entreprise privée et sa demande est patronnée par le Gouvernement tuvaluan. L'entreprise est immatriculée à Funafuti, où elle a également son établissement principal, et relève de la législation tuvaluane.
3. Circular Metals Tuvalu est une filiale détenue à 100 % par Circular Metals Corp., société enregistrée au Canada et spécialisée dans le recyclage des principaux métaux utilisés dans la conception des batteries nécessaires pour opérer la transition vers les véhicules électriques et le stockage hors réseau des énergies renouvelables. Elle prévoit de construire des usines de recyclage d'accumulateurs lithium-ion, d'abord en Europe, puis en Asie, et de recycler les métaux ainsi récupérés dans le processus de production des batteries. En parallèle, Circular Metals Tuvalu cherche à favoriser le stockage hors réseau des énergies renouvelables et la décarbonisation des transports à l'aide des métaux qu'elle entend collecter dans le secteur visé par sa demande.
4. La superficie totale du secteur visé par la demande est de 74 460 km² et recouvre en partie des secteurs réservés de la zone de Clarion-Clipperton remis par

* ISBA/27/LTC/L.1.

** Présentée par le demandeur.



l'Association scientifique et industrielle du Sud pour les opérations de géologie marine, l'Institut fédéral allemand des géosciences et des ressources naturelles, UK Seabed Resources (contrat signé avec l'Autorité en 2016), Deep Ocean Resources Development et l'Organisation mixte Interoceanmetal. Elle est divisée en huit blocs. Six d'entre eux se situent dans la partie centrale de la zone Clarion-Clipperton et les deux autres dans sa partie orientale.

5. La superficie de chacun des blocs (A à H) est précisée ci-après : 17 760 km² (bloc A), 8 334 km² (bloc B), 1 959 km² (bloc C), 7 286 km² (bloc D), 9 284 km² (bloc E), 14 780 km² (bloc F), 10 880 km² (bloc G) et 4 177 km² (bloc H).

6. Conformément à l'article 19 du Règlement, Circular Metals Tuvalu a versé à l'Autorité internationale des fonds marins un droit d'un montant de 500 000 dollars des États-Unis¹.

7. Circular Metals Tuvalu a présenté un programme d'activités pour la période quinquennale. Les activités d'exploration menées comprendront notamment la collecte de données relatives aux minéraux et la conduite d'études océanographiques et environnementales.

8. Les objectifs généraux de Circular Metals Tuvalu sont de faire progresser le potentiel d'exploration vers des ressources présumées, indiquées et mesurées, et dans un deuxième temps, vers des réserves prouvées et probables, de dresser le profil écologique témoin des divers blocs dans un cadre de gestion écosystémique à des fins d'évaluation régionale, de dresser des profils écologiques témoins en parallèle de l'exploration des ressources en vue d'harmoniser les approches écosystémiques et l'optimisation environnementale tôt dans le cycle du projet et de déterminer la méthode de collecte des nodules la plus efficace et la plus acceptable sur le plan environnemental.

¹ L'Autorité a reçu le paiement le 9 décembre 2021.